



Bulletin Officiel

N°7398 Mardi 08 juillet 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025	2
DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER	4
PREPARATIFS DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER EN VUE DE L'EVALUATION MUTUELLE CONDUITE PAR LE GROUPE D'ACTION FINANCIERE POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD (MENAFATF)	7
PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025	9

AVIS DES SOCIETES

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

TUNISO-EMIRATIE SICAV	11
-----------------------	----

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	12
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 28/04/2025)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS-UNIMED

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

- UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS-UNIMED

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة لأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقا لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيقة للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من 1 جويلية 2025.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيقة واستعمالها عبر الرابط الإلكتروني <https://jibaya.tn> ، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيقة لإيداع التصاريح في الأجل القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحمولة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقرّ الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أبريل 2025 للحضور يوم 23 أبريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أبريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛
 - الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أبريل 2025 للحضور يوم 28 أبريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أبريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛
 - الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أبريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛
 - الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أبريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الأجال القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.
- وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.

وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضات القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح في خرق لأحكام الفصول 107 و108 و115 و116 و117 و140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تمّ تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و4 و6 و6 مكرر و7 و8 و11 و14 و20 و26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسلح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و52 و111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها." ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة." ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و54 و73 و74 و76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلّي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

استعدادات هيئة السوق المالية لعملية التقييم المتبادل التي تشرف عليها مجموعة العمل المالي لمنطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا (MENAFATF)

في إطار الاستعدادات الجارية لعملية التقييم المتبادل التي ستخضع لها الجمهورية التونسية خلال الفترة الممتدة بين سنتي 2025 و2026، والتي تشرف عليها مجموعة العمل المالي لمنطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا (MENAFATF)، وتكريسا لدور هيئة السوق المالية في معاضدة الجهود الوطني في مجال مكافحة غسل الأموال وتمويل الإرهاب وانتشار التسلح، تعمل الهيئة على تعزيز جاهزية القطاع المالي الخاضع لرقابتها وفق ما تقتضيه المعايير الدولية المعتمدة في هذا المجال.

وفي هذا الإطار، قامت هيئة السوق المالية بتاريخ 05 جوان 2025 بتعميم استبيان على المؤسسات الخاضعة لإشرافها، بهدف تقييم مدى إدراك الفاعلين في السوق المالية للمخاطر المتعلقة بتمويل انتشار أسلحة الدمار الشامل، وذلك امتثالا للتوصيتين عدد 1 و7 من توصيات مجموعة العمل المالي.

كما أنه حرصا على احترام مقتضيات التقييم المتبادل، التي تضع معيار "الفعالية" في صلب عملية التقدير، تعلم الهيئة أنه سيتم، خلال شهر جويلية القادم، الشروع في إنجاز مهام تفقد مكتبية وميدانية لدى عدد من وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير، وذلك من قبل أعضاء هيكل التوقي من غسل الأموال وتمويل الإرهاب وانتشار التسلح التابع للهيئة. وتهدف هذه المهام الرقابية، التي ستتم وفق المنهج القائم على المخاطر (Risk-Based Approach)، إلى التثبيت من مدى التزام المعنيين بالأحكام القانونية والترتيبية ذات العلاقة، ولا سيما فيما يتعلق بإجراءات العناية الواجبة تجاه الحرفاء، والتصريح بالعمليات المشبوهة، وتوفير المعلومات عند الطلب.

وإذ تؤكد هيئة السوق المالية على أنّ الرقابة الفعلية تمثل عنصرا أساسيا في تقييم مدى نجاعة المنظومة الوطنية، فإنها تدعو جميع المتدخلين الخاضعين لرقابتها إلى التعاون الكامل مع فرق المراقبة، وتذكّر بأهمية الالتزام بتطبيق التوصيات الدولية، بما يعزز من مكانة تونس في إطار عملية التقييم ويبرز مدى جدية الأطراف الوطنية في إرساء منظومة مالية شفافة وسليمة.

Communiqué du Conseil du Marché Financier**Préparatifs du Conseil du Marché Financier en vue de l'évaluation mutuelle conduite par le Groupe d'action financière pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENAFATF)**

Dans le cadre des préparatifs en cours relatifs à l'évaluation mutuelle à laquelle sera soumise la République Tunisienne durant la période 2025–2026, sous la supervision du Groupe d'action financière pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (MENAFATF), et en concrétisation du rôle du Conseil du Marché Financier (CMF) dans l'appui aux efforts nationaux de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes, le CMF œuvre au renforcement de la préparation du secteur financier placé sous son contrôle, conformément aux normes internationales en vigueur dans ce domaine.

À cet effet, le CMF a procédé, en date du 05 juin 2025, à la diffusion d'un questionnaire à l'intention des institutions soumises à sa surveillance, en vue d'évaluer le niveau de perception, par les intervenants du marché financier, des risques liés au financement de la prolifération des armes de destruction massive, et ce en application des recommandations n°1 et n°7 du Groupe d'action financière.

Par ailleurs, et dans un souci de conformité avec les exigences de l'évaluation mutuelle, qui accorde une attention particulière au critère de « l'effectivité » dans la mise en œuvre du dispositif légal et réglementaire, le CMF informe qu'il sera procédé, au cours du mois de juillet prochain, à la réalisation de missions de contrôle sur pièces et sur place auprès de certains intermédiaires en bourse et sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers. Ces contrôles seront menés par les membres de la Structure de prévention du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes relevant du CMF, selon l'approche fondée sur les risques (Risk-Based Approach).

Ces missions visent à vérifier le respect, par les entités concernées, de leurs obligations légales et réglementaires, notamment en matière de mise en œuvre des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle, de déclaration des opérations suspectes et de mise à disposition des informations requises sur demande.

Le CMF réaffirme par ailleurs, que le contrôle effectif constitue un élément fondamental dans l'évaluation de l'effectivité du dispositif national, et invite l'ensemble des intervenants soumis à son contrôle à coopérer pleinement avec les équipes d'inspection, et rappelle l'importance d'un engagement rigoureux dans l'application des recommandations internationales, dans une démarche de transparence et d'intégrité, contribuant à améliorer la position de la Tunisie dans le cadre de cette importante mission d'évaluation mutuelle.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكر هيئة السوق المالية ووسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للترتيب الجاري بها العمل، وبالخصوص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITE D'INVESTISSEMENT

TUNISO-EMIRATIE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n° 45-2006 du 08 novembre 2006
Siège social : Boulevard Beji Caid Essebsi –lot AFH- BC 8-
Centre Urbain Nord -1082- Tunis

TUNISO-EMIRATIE SICAV informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration, réuni le 1^{er} juillet 2025, a décidé de nommer Monsieur Taoufik KHEMISSI en tant que membre du comité d'investissement de la SICAV en remplacement de Monsieur Sami HEDHILI.

Le comité d'investissement de la TUNISO-EMIRATIE SICAV est, ainsi, composé des membres suivants :

Nom et Prénom	Qualité
Mr. Sami HAMOUDA	Président Directeur Général de la Tuniso-Emiratie SICAV
Mr. Taoufik KHEMISSI	Directeur des Risques à la BTE
Mr. Mondher KAAK	Gestionnaire du portefeuille de Tuniso-Emiratie SICAV

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	123,874	127,712	127,733
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	173,296	178,773	178,805
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99	142,702	147,293	147,318
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	155,522	160,752	160,783
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	147,960	152,355	152,382
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	152,977	158,427	158,457
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	141,042	144,963	144,983
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	57,434	59,299	59,310
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	42,283	43,789	43,798
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	143,750	148,749	148,777
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	125,992	130,387	130,407
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	125,576	129,972	129,998
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	108,189	112,081	112,102
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24	100,604	104,149	104,167
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24	101,361	105,110	105,130
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE						
16	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	22,121	22,835	22,840
17	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	153,803	158,600	158,619
18	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	147,502	151,611	151,628
19	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	14,047	14,459	14,462
20	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	213,112	220,419	220,461
21	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	120,228	123,790	123,812
22	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21	125,088	129,185	129,208
23	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	17,435	18,044	18,048
24	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	110,791	114,911	114,933
25	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	106,015	110,061	110,091
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE						
26	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,346	2,432	2,435
SICAV MIXTES						
27	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	76,296	80,754	80,812
28	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	158,301	167,544	167,782
29	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	114,137	127,191	127,904
30	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	131,813	135,658	135,682
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE						
31	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	167,736	182,805	183,367
32	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	628,033	670,778	672,053
33	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	149,426	151,975	153,007
34	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	208,817	209,988	209,841
35	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	115,011	129,376	129,601
36	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	162,164	175,200	175,649
37	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	191,263	207,453	208,578
38	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	174,699	189,208	190,182
39	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	28,699	32,646	32,770
40	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	107,771	113,104	113,283
41	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,191	1,301	1,306
42	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,236	1,386	1,392
43	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25	-	102,308	102,367
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE						
44	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 694,541	2 842,271	2 851,721
45	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	266,280	301,831	305,299
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,507	3,895	3,915
47	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	3,104	3,389	3,400
48	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	50,086	53,909	54,127
49	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,510	1,543	1,544
50	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,344	1,471	1,499
51	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,366	1,516	1,548
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	17,980	19,922	20,041
53	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	13,154	15,459	15,484
54	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	18,288	20,604	20,692
55	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 750,273	6 192,086	6 196,740
SICAV ACTIONS						
56	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00	105,131	126,633	127,004
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE						
57	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,424	1,653	1,673

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
58 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	112,364	112,384
59 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	99,568	99,587
60 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	106,182	106,203
61 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	103,984	104,000
62 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	110,255	110,272
63 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	105,427	105,446
64 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	102,116	102,134
65 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	107,049	107,068
66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	106,512	106,532
67 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	104,830	104,846
68 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	104,788	104,805
69 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	103,401	103,423
70 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	108,036	108,051
71 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	103,328	103,347
72 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,428	105,436
73 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	107,699	107,717
74 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	102,811	102,828
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
75 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	114,014	114,033
76 FCP HELION MONED	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	105,668	105,692
77 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	109,985	110,005
78 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	105,583	105,605
79 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 037,143	1 037,342
80 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 480,472	10 482,611
81 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	104,035	104,059
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
82 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	107,881	107,979
83 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	105,132	105,243
84 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	99,893	99,989
SICAV MIXTES							
85 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	73,693	74,023
86 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	139,676	140,487
87 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	17,867	17,884
88 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	363,927	363,194
89 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 696,310	2 712,244
90 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	68,075	68,206
91 SICAV Avenir	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,245	54,301
92 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	114,399	114,425
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
93 FCP IRADEIT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
94 FCP IRADEIT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	20,369	20,482
95 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,171	21,226
96 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,090	18,128
97 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	104,353	104,530
98 FCP AL IMIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	92,407	92,352
99 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	97,659	97,644
100 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	118,551	118,645
101 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	116,996	117,272
102 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	13,953	14,012
103 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	116,780	117,246
104 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	94,438	94,809
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
105 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	110,221	111,971
106 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	133,286	133,384
107 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	181,223	181,363
108 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	171,309	171,575
109 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	230,797	231,615
110 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	209,785	210,554
111 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	204,557	205,079
112 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	33,722	33,915
113 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 115,033	12 162,262
114 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	En liquidation	En liquidation	En liquidation
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	114,713	117,569
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 031,455	6 019,342
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,356	12,436
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	185,828	186,060
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	13 656,543	13 660,295
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	11 883,957	12 048,566
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 053,244	11 061,512
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	11 983,086	12 029,327
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 203,673	11 199,853
124 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,411	12,469
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	122,998	123,582
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	108,005	108,806
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	129,401	129,954
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 219,028	1 230,869

* OPCVM en liquidation anticipée

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Immobilière et Touristique -SIT-» et la « Société Régionale de Transport de Kairouan » ainsi que par la clôture de la liquidation de FCP SALAMETT PLUS et l'ouverture au public du FCP BNA CEA et des fonds de capital investissement « FCPR MAXULA EQUITY FUND », « FCPR STRATEGY FUND », « FCPR IKLAA » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

30. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouria -1001 TUNIS-	71 340 477
59. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue HédiNouira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29. ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45. Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66. Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83 Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
32	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
33	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

43	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
51	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
52	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
53	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
61	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
65	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

71	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
81	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
96	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

97	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
98	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
100	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
103	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
114	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
115	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
116	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
117	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
118	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
120	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
121	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
122	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
123	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
124	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

125	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
126	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
127	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIII	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis

64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Avis des Sociétés

ETATS FINANCIERS

Unité de Fabrication de Médicaments-UNIMED

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 1^{er} Août 2025. Ces états sont accompagnés des rapport général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation-CAF) et M Ahmed Ayadi (Société Général Audit)

Bilan
Au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	2 024	2 023
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		9 138 712	7 352 616
Moins : amortissements		(5 901 997)	(5 249 374)
	IV.1	3 236 715	2 103 242
Immobilisations corporelles		202 965 838	190 200 790
Moins : amortissements		(123 852 719)	(114 145 162)
	IV.2	79 113 119	76 055 628
Immobilisations financières		9 261 548	9 217 893
Moins : provisions		(4 476 066)	(2 529 006)
	IV.3	4 785 482	6 688 887
Total des actifs immobilisés		<u>87 135 316</u>	<u>84 847 757</u>
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>87 135 316</u>	<u>84 847 757</u>
Actifs courants			
Stocks		54 103 289	55 350 685
Moins : provisions		(6 525 453)	(5 139 606)
	IV.4	47 577 836	50 211 079
Clients et comptes rattachés		40 473 480	42 458 573
Moins : provisions		(3 819 827)	(2 997 024)
	IV.5	36 653 653	39 461 549
Autres actifs courants		21 859 603	19 088 657
Moins : provisions		(1 479 076)	(1 375 830)
	IV.6	20 380 527	17 712 827
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.7	20 990 637	5 981 336
<u>Total des actifs courants</u>		<u>125 602 653</u>	<u>113 366 791</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>212 737 969</u>	<u>198 214 548</u>

Bilan
Au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	2 024	2 023
Capitaux propres			
Capital social		32 000 000	32 000 000
Réserves		48 150 025	48 150 025
Résultats reportés		14 087 806	8 505 254
Autres capitaux propres		26 476	51 557
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.8	<u>94 264 307</u>	<u>88 706 836</u>
Résultat de l'exercice		18 458 851	5 582 552
<u>Total des capitaux propres après résultat de l'exercice</u>		<u>112 723 158</u>	<u>94 289 388</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.9	24 911 246	22 157 873
Autres passifs non courants	IV.10	4 309 007	2 024 418
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>29 220 253</u>	<u>24 182 291</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.11	22 281 804	29 042 067
Autres passifs courants	IV.12	17 679 688	21 234 847
Autres passifs financiers	IV.13	26 965 328	22 914 225
Concours bancaires	IV.14	3 867 738	6 551 730
<u>Total des passifs courants</u>		<u>70 794 558</u>	<u>79 742 869</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>100 014 811</u>	<u>103 925 160</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>212 737 969</u>	<u>198 214 548</u>

Etat de Résultat
Pour l'Exercice clos au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2 024	2 023
Produits d'exploitation			
Revenus	V.1	147 675 996	136 002 934
Autres produits d'exploitation	V.2	206 720	150 233
Total des produits d'exploitation		147 882 716	136 153 167
Charges d'exploitation			
Variation stocks des produits finis	V.3	(3 066 564)	1 993 627
Achats d'approvisionnements consommés	V.4	(61 740 698)	(61 382 039)
Charges de personnel	V.5	(20 867 228)	(19 454 352)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.6	(16 563 276)	(15 877 485)
Autres charges d'exploitation	V.7	(12 334 922)	(12 584 883)
Total des charges d'exploitation		(114 572 688)	(107 305 132)
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>33 310 028</u>	<u>28 848 035</u>
Charges financières nettes	V.8	(6 719 008)	(6 695 601)
Produits des placements	V.9	324 221	118 793
Autres gains ordinaires	V.10	394 817	88 269
Autres pertes ordinaires	V.11	(326 249)	(11 328 121)
<u>Résultat des activités ordinaires avant Impôt</u>		<u>26 983 809</u>	<u>11 031 375</u>
Impôt sur les sociétés	V.12	(8 524 958)	(5 448 823)
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>18 458 851</u>	<u>5 582 552</u>
Résultat net de la période		18 458 851	5 582 552

Etat de Flux de Trésorerie
Pour l'Exercice clos au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2 024	2 023
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		18 458 851	5 582 552
Ajustements pour :			
Amortissements & provisions		16 563 276	15 877 485
Plus ou moins-value sur cession d'Immo.		-	(79 722)
Quote-part des subventions d'investissement		(25 081)	(23 694)
Variation des stocks		1 247 396	(7 374 396)
Variation des créances		1 985 093	(7 397 357)
Variation des autres actifs		(2 770 946)	(1 737 024)
Variation des fournisseurs d'exploitation		(6 760 263)	12 239 891
Variation des autres dettes		(3 501 461)	15 015 460
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	VI.1	<u>25 196 865</u>	<u>32 103 195</u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissements pour acqu. d'imm. Corp & incorp.		(14 551 144)	(12 767 047)
Encaissements suite à la cession d'imm. Corp. & incorp.		-	86 902
Capitalisation des amortissements (Recherches et Développements)		340 451	200 700
Décaissements pour acqu. d'imm. financières		(43 655)	(860 527)
Encaissements des subventions d'investissements		-	40 040
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	VI.2	<u>(14 254 348)</u>	<u>(13 299 932)</u>
Flux de trésorerie liés au financement			
Dividendes & autres distributions		-	(15 006 308)
Encaissements d'emprunts		79 419 675	38 860 950
Remboursement d'emprunts		(72 668 899)	(41 866 649)
<u>Flux de trésorerie affectés au (provenant du) financement</u>	VI.3	<u>6 750 776</u>	<u>(18 012 007)</u>
Variation de trésorerie		17 693 293	791 256
Trésorerie au début de la période		(570 394)	(1 361 650)
Trésorerie à la clôture de la période		17 122 899	(570 394)

I. Présentation de la société

La société « UNIMED SA » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2024 à 32.000.000 DT divisé en 32.000.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

Créée en 1989, la société « UNIMED SA » opère dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, et se spécialise particulièrement dans les produits stériles : les préparations injectables, les collyres destinés à une application ophtalmique et les solutions de perfusions.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. Son siège social est sis à la zone industrielle Kalaa Kébira - Sousse.

Sur le plan fiscal, la société « UNIMED SA » est soumise aux règles du droit commun.

II. Faits marquants de l'exercice

Les principaux faits et événements ayant marqué l'exercice 2024 sont :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2024 a décidé de ne pas distribuer des dividendes et d'affecter la totalité du résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à 5.582.552 DT au niveau des résultats reportés.
- La société a contracté au cours de 2024 les emprunts suivants :

	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2024	Échéance à + 1 an
Amen Bank 0,84mDT	TMM + 1,50%	84 mois	23 mois	840 000	840 000
Amen Bank 8,2mDT	TMM + 1,50%	84 mois	23 mois	8 200 000	8 200 000
Contrat Leasing 593050	11,62%	36 mois		1 673 944	1 084 518
Contrat Leasing 593060	11,62%	36 mois		217 114	142 631

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de la société « UNIMED SA » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers de la société « UNIMED SA » ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 ont été préparés par référence aux mêmes principes et méthodes comptables utilisés dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisien.

III.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

III.3 Stocks

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits en cours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Politique de provision des stocks :

Les éléments constituant une dépréciation des stocks sont détaillés comme suit :

- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis dont le statut est bloqué ;
- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis périmés
- Les retours clients et les pièces de rechange qui sont obsolètes et ce, après confirmation du service maintenance ;
- Le taux de la provision est à 100% suite aux dépréciations réversibles ; et
- En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et fera l'objet d'un PV de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire en présence de deux agents du bureau de contrôle des impôts. Sur la base dudit PV, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

III.4 Emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.5 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.6 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures à l'introduction en bourse et ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date de ladite introduction en bourse avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

Les créances irrécouvrables sont des pertes de l'exercice et doivent faire l'objet d'un PV de carence dûment établi par un huissier notaire et ce pour les créances locales. Sur présentation du PV de carence, le cas échéant, les pertes sont comptabilisées suite à une approbation de la DG.

Les créances litigieuses sont à provisionner à 100%.

Les créances douteuses doivent faire l'objet d'une provision sous réserve de l'approbation de la DG. Le taux de provision est déterminé en fonction de l'antériorité de la créance par rapport à sa date d'échéance comme suit :

- Les créances non mouvementées entre 1 an et 2 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 20% ;
- Les créances non mouvementées entre 2ans et 3ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 50% ;
- Toutes créances non mouvementées entre 3 ans et 4 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 80% ;
- Au- delà de 4 ans à partir de la date d'échéance : à provisionner de 100%.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

III.8 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

III.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement

Les états financiers de la société « UNIMED SA » sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en question.

La capitalisation des frais de recherche et développement est faite sur la base des données analytiques.

L'amortissement des frais de recherche et développement est fait selon un mode linéaire et au taux de 20%.

III.14 Note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'entraîner des répercussions importantes sur ses activités futures

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2024 un montant de 3.236.715 DT contre 2.103.242 DT au 31 décembre 2023. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Logiciels	1 094 059	1 047 361
Sites Web	46 549	46 549
Concessions, marques, brevets et licences	4 739 336	4 642 053
Dépenses en recherche et développement	3 258 768	1 616 653
Total immobilisations incorporelles	9 138 712	7 352 616
Amortissements des immobilisations incorporelles	(5 901 997)	(5 249 374)
Total immobilisations incorporelles nettes	3 236 715	2 103 242

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2024 à 79.113.119 DT contre 76.055.628 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Terrains	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 923 134	8 715 021
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	18 674 146	16 704 698
Matériel industriel	101 156 513	98 601 751
Outillage industriel	5 768 658	3 085 805
Matériel de conditionnement	760 990	760 990
Matériel de transport	11 064 798	8 889 930
Mobilier & matériel de bureau	1 538 817	1 482 205
Matériel informatique	2 243 002	2 165 581
Immobilisations corporelles en cours	46 613 009	43 891 987
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	-	1 680 051
Total immobilisations corporelles	202 965 838	190 200 790
Amortissements des immobilisations corporelles	(123 852 719)	(114 145 162)
Total immobilisations corporelles nettes	79 113 119	76 055 628

Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

En Dinar Tunisien	Valeurs Brutes				Amortissements & Provisions				VCN	
	31/12/2023	Acquisitions	Reclasse - ments	31/12/2024	31/12/2023	Dotations	Capitalisation des Dot aux Amts	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2024
Logiciels	1 047 361	46 698	-	1 094 059	(670 388)	(149 510)		(819 898)	376 973	274 161
Sites Web	46 549	-	-	46 549	(34 196)	(3 340)		(37 536)	12 353	9 013
Concessions, marques, brevets et licences	4 642 053	97 283	-	4 739 336	(4 003 838)	(230 836)		(4 234 674)	638 215	504 662
Dépenses en R&D	1 616 653	1 642 115	-	3 258 768	(540 952)	(268 937)		(809 889)	1 075 701	2 448 879
Immobilisations incorporelles	7 352 616	1 786 096	-	9 138 712	(5 249 374)	(652 623)	85 762	(5 901 997)	2 103 242	3 236 715
Terrains	4 222 771	-	-	4 222 771	-	-	-	-	4 222 771	4 222 771
Constructions	8 715 021	2 208 113	-	10 923 134	(6 446 842)	(422 705)	-	(6 869 547)	2 268 179	4 053 587
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	16 704 698	1 969 448	-	18 674 146	(13 483 753)	(1 028 227)	-	(14 511 980)	3 220 945	4 162 166
Matériels industriel	98 601 751	2 554 762	-	101 156 513	(81 042 387)	(6 775 485)	-	(87 817 872)	17 559 364	13 338 641
Outillage industriel	3 085 805	2 682 853	-	5 768 658	(2 547 152)	(287 090)	-	(2 834 242)	538 653	2 934 416
Matériel de conditionnement	760 990	-	-	760 990	(734 419)	(26 571)	-	(760 990)	26 571	-
Matériel de transport	8 889 930	2 174 868	-	11 064 798	(6 971 419)	(814 466)	-	(7 785 885)	1 918 511	3 278 913
Mobilier & matériel de bureau	1 482 205	56 612	-	1 538 817	(1 189 899)	(101 711)	-	(1 291 610)	292 306	247 207
Matériel informatique	2 165 581	77 421	-	2 243 002	(1 729 291)	(251 302)	-	(1 980 593)	436 290	262 409
Immobilisations corporelles en cours	43 891 987	2 721 022	-	46 613 009	-	-	-	-	43 891 987	46 613 009
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	1 680 051		(1 680 051)	-	-	-	-	-	1 680 051	-
Immobilisations corporelles	190 200 790	14 445 099	(1 680 051)	202 965 838	(114 145 162)	(9 707 557)	254 687	(123 852 719)	76 055 628	79 113 119
Total Général	197 553 406	16 231 195	(1 680 051)	212 104 550	(119 394 536)	(10 360 180)	340 449	(129 754 716)	78 158 870	82 349 834

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2024 à 4.785.482 DT contre 6.688.887 DT au 31 décembre 2023 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Titres "Société Promochimica" (*)	7 762 600	7 762 600
Titres "Société Nippomed"	749 970	749 970
Emprunt obligataire national	20 000	20 000
Titres immobilisés – droit de propriété	500	500
Dépôts & cautionnements	728 478	684 823
Total immobilisations financières brutes	9 261 548	9 217 893
Provisions pour dépréciation des immo fin	(4 476 066)	(2 529 006)
Total immobilisations financières nettes	4 785 482	6 688 887

(*) La société « UNIMED SA » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société Promochimica provisionnée à concurrence de 3.881.300 DT.

IV.4 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 47.577.836 DT au 31 décembre 2024 contre 50.211.079 DT au 31 décembre 2023. Les stocks sont détaillés comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Matières premières	19 590 120	20 708 695
Conditionnements	13 143 196	12 179 847
Encours en sous-traitance	270 816	318 858
Produits finis en sous-traitance	205 608	911 925
Encours	3 098 866	3 890 304
Produits finis	7 801 993	9 031 166
Pièces de rechange	7 379 299	6 919 444
Réactifs Laboratoires	1 035 129	872 364
Stock Consommable	576 660	518 082
Filtres	1 001 602	-
Total des stocks bruts	54 103 289	55 350 685
Provisions pour dépréciation des stocks MP et AC	(3 674 364)	(3 344 566)
Provisions pour dépréciation des stocks PF et PSF	(1 522 706)	(1 065 134)
Provisions pour dépréciation des stocks PDR	(104 866)	(142 365)
Provisions pour dépréciation des stocks encours	(1 223 517)	(587 541)
Total des stocks nets	47 577 836	50 211 079

IV.5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2024 à 36.653.653 DT contre 39.461.549 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Clients ordinaires locaux	13 957 446	10 991 088
Clients ordinaires étrangers	20 412 087	26 845 403
Clients, douteux ou litigieux	3 820 176	2 997 024
Valeurs à l'encaissement	2 283 771	1 625 058
Total des comptes clients bruts	40 473 480	42 458 573
Provisions pour dépréciation des créances	(3 819 827)	(2 997 024)
Total des comptes clients nets	36 653 653	39 461 549

IV.6 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2024 à 20.380.527 DT contre 17.712.827 DT au 31 décembre 2023. Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Fournisseurs avances & acomptes	4 219 416	7 415 098
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470
Personnel, avances & acomptes	369 687	352 272
Etat, impôts & taxes - Actifs	12 025 613	6 391 777
Etat, saisie provisoire	970 389	970 389
Débiteurs divers	3 898 252	3 387 792
Charges constatées d'avance	157 878	352 665
Charges à répartir	149 919	149 919
Produits à recevoir	64 979	65 275
Total autres actifs courants	21 859 603	19 088 657
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	(1 479 076)	(1 375 830)
Total autres actifs courants nets	20 380 527	17 712 827

(*) La rubrique « Débiteurs divers » englobe une avance en compte courant de la société « Promochimica » pour un montant de 1.010.065 DT qui est estimée non récupérable et qui n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation à ce titre.

IV.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2024 à 20.990.637 DT contre 5.981.336 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Emprunt National	500 000	500 000
Placements à terme	10 000 000	-
Placement courants	116	116
Blocage / Déblocage	92 379	62 531
Banques en DT	4 285 566	601 005
Banques en devises	6 104 138	4 805 403
CCP et e-dinars	1 575	1 575
Caisse	6 863	10 706
Total liquidités et équivalents de liquidités	20 990 637	5 981 336

IV.8 Capitaux propres (En DT)

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2024 à 112.723.158 DT contre 94.289.388 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Capital	32 000 000	32 000 000
Réserves légales	3 200 000	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847
Réserves libres	26 998 011	26 998 011
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
Réserves de Réévaluation	8 088 127	8 088 127
Résultats reportés	14 087 806	8 505 254
Subventions d'investissement	26 476	51 557
Total des capitaux propres avant résultat	94 264 307	88 706 836
Résultat net de l'exercice	18 458 851	5 582 552
Total des capitaux propres avant affectation	112 723 158	94 289 388

() En application de la loi n°56 du 27 décembre 2018 relative à l'institution du régime de la réévaluation légale des bilans pour les sociétés industrielles, la société « UNIMED SA » a réévalué les éléments d'actifs corporels immobilisés, autres que les terrains et les bâtiments, selon leur valeur réelle, ne dépassant pas la valeur obtenue après réévaluation du prix d'acquisition ou de revient selon les indices fixés par le décret N°71 du 28 octobre 2019. L'écart de réévaluation est inscrit dans un compte spécial de réévaluation non distribuable pour un montant de 8.088kDT. L'amortissement excédentaire est à constater sur une période de 5 ans qui a commencé en 2020.*

Le résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Résultat net	18 458 851	5 582 552
Nombre d'actions moyen pondéré	32 000 000	32 000 000
Résultat par action (DT)	0,577	0,174

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserves de réinvestissement	Autres réserves	Réserves de Réévaluation	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des CP avant affectation
Situation au 31 décembre 2023	32 000 000	3 200 000	7 086 040	38 281 112	8 088 127	5 582 552	51 557	94 289 388
Affectation en réserves et résultats reportés	-	-	-	5 582 552	-	(5 582 552)	-	-
Dividendes distribués (1)	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des subventions d'investissement (2)	-	-	-	-	-	-	(25 081)	(25 081)
Réserves de Réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat au 31 décembre 2024	-	-	-	-	-	18 458 851	-	18 458 851
Situation au 31 décembre 2024	32 000 000	3 200 000	7 086 040	43 863 664	8 088 127	18 458 851	26 476	112 723 158

(1) L'AGO du 28 juin 2024 a décidé la non-distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023.

(2) Le détail de la subvention d'investissement se présente comme suit :

Nature	Donneur	Etendue	QP inscrite au résultat 2023 et antérieur	QP inscrite au résultat 2024	Valeur au 31/12/2024	Conditions non remplies
ITP 2022	Ministère de l'industrie	35 211	11 736	11 736	11 739	Néant
ITP 2023	Ministère de l'industrie	40 040	11 958	13 345	14 737	Néant
Total Général		75 251	23 694	25 081	26 476	

IV.9 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2024 à 24.911.246 DT contre un solde au 31 décembre 2023 de 22.157.873 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Emprunt - AB	23 567 046	21 825 890
Emprunt - Leasing	1 344 200	331 983
Total Emprunts	24 911 246	22 157 873

IV.10 Autres passifs non courants (En DT)

Les passifs non courants sont constitués par la provision pour des risques divers qui s'élève à 4.309.007 DT au 31 décembre 2024 contre 2.024.418 DT au 31 décembre 2023.

IV.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2024 à 22.281.804 DT contre 29.042.067 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Fournisseurs d'exploitation locaux	3 899 739	8 183 858
Fournisseurs locaux, effets à payer	699 954	1 076 036
Fournisseurs, factures non parvenues	8 699 626	7 238 641
Fournisseurs d'exploitation étrangers	8 780 629	12 283 809
Fournisseurs étrangers, paiements en cours	155 778	155 778
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	46 078	103 945
Total des dettes fournisseurs	22 281 804	29 042 067

IV.12 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2024 à 17.679.688DT contre 21.234.847 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Personnel & comptes rattachés	2 246 246	847 531
Etat, impôts & taxes	11 322 874	6 220 604
Actionnaires, dividendes à payer	19 017	19 017
Sécurité sociale	1 544 408	1 494 736
Charges à payer	2 335 839	12 628 614
Produits perçus d'avance	132 140	23 702
Créditeurs divers	79 164	643
Total des autres passifs courants	17 679 688	21 234 847

IV.13 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2024 à 26.965.328 DT contre 22.914.225 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Échéances à moins d'un an, AB	7 298 845	6 797 061
Échéances à moins d'un an, UBCI leasing	878 841	273 589
Échéances à moins d'un an, BH	-	956 925
Crédits à court terme	18 370 431	14 523 137
Intérêts courus	417 211	363 513
Total des autres passifs financiers	26 965 328	22 914 225

IV.14 Concours bancaires (En DT)

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2024 à 3.867.738 DT contre 6.551.730 DT au 31 décembre 2023 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
UIB Dinars	463 899	687 750
Amen Bank Dinars	2 961 277	3 105 665
BH Dinars	-	1 616 965
UBCI Dinars	442 562	1 141 350
Total des concours bancaires	3 867 738	6 551 730

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2024 à 147.675.996 DT contre 136.002.934 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Ventes à l'export	51 489 021	63 613 957
Ventes locales	96 186 975	72 388 977
Total revenus	147 675 996	136 002 934

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2024 à 206.720 DT contre 150.233 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Quote-part des subventions d'investissement	25 081	23 694
Autres produits d'exploitation	181 639	126 539
Total autres produits d'exploitation	206 720	150 233

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation positive de 3.066.564 DT au 31 décembre 2024 contre une variation négative de 1.993.627 DT au 31 décembre 2023.

V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2024 à 61.740.698 DT contre 61.382.039 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Matières premières	31 185 806	29 908 760
Articles de conditionnement	23 761 238	22 544 639
Fournitures de conditionnement	190 417	207 275
Fournitures et outillage de Laboratoires	347 428	358 391
Fournitures hygiéniques	12 665	54 852
Produits d'entretien	16 391	52 604
Fournitures de bureau	21 391	88 894
Autres approvisionnements	2 812 628	2 363 219
Variation de stocks	(141 151)	2 049 195
Vêtements de travail	233 268	53 522
Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	3 300 617	3 700 688
Total achats d'approvisionnements consommés	61 740 698	61 382 039

V.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2024 à 20.867.228 DT contre 19.454.352 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Salaires & compléments de salaires	17 336 438	16 398 545
Charges sociales légales	3 483 661	3 010 279
Autres charges sociales	47 129	45 528
Total charges de personnel	20 867 228	19 454 352

V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2024 à 16.563.276 DT contre 15.877.485 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Dot. Amort. des immobilisations incorporelles	566 861	612 641
Dot. Amort. des immobilisations corporelles	9 452 870	9 382 491
Dot. Résorption Charges à répartir	-	49 973
Dot / Rep sur Prov. pour dépréciation des créances	822 803	1 880 641
Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	103 246	295 141
Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	1 385 847	1 304 260
Dot. Prov. pour dépréciation immobilisations financières	1 947 060	2 057 001
Dot. Prov. pour risques et charges	2 284 589	295 337
Total dotation aux amortissements et provisions	16 563 276	15 877 485

V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2024 à 12.334.992 DT contre 12.584.883 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Loyers	247 675	258 562
Entretien & réparation	2 067 216	2 209 540
Assurances	1 406 718	1 492 360
Etudes & services extérieurs	2 391 759	2 702 520
Honoraires	1 208 078	691 254
Transports	891 019	1 282 508
Frais postaux et de télécom.	67 389	77 404
Services bancaires	542 845	420 413
Missions, réceptions, voyages	978 917	1 306 605
Relations publiques	1 471 328	1 019 560
Dons	50 450	96 104
Jetons de présence	150 000	150 000
Droits, impôts & taxes	861 528	878 053
Total autres charges d'exploitation	12 334 922	12 584 883

V.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2024 à 6.719.008 DT contre 6.695.601 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Intérêts sur emprunts	6 159 144	5 466 187
Intérêts des autres opérations de financement	641 552	713 084
Intérêts des comptes courants	97 869	39 249
Différence de change	(179 557)	477 081
Total charges financières nettes	6 719 008	6 695 601

V.9 Produits des placements (En DT)

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2024 à 324.221 DT contre 118.793 DT au 31 décembre 2023. Ces produits se rattachent à des produits sur placements courants.

V.10 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2024 à 394.817 DT contre 88.269 DT au 31 décembre 2023. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Plus-value de cession d'immobilisations	-	83 974
Produits divers ordinaires	394 817	4 295
Total autres gains ordinaires	394 817	88 269

V.11 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2024 à 326.249 DT contre 11.328.121 DT au 31 décembre 2023. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Autres pertes ordinaires	109 592	157 249
Amendes et pénalités	216 657	11 170 872
Total autres pertes ordinaires	326 249	11 328 121

V.12 Impôt sur les sociétés (En DT)

L'impôt sur les sociétés s'est élevé au 31 décembre 2024 à 8.524.958 DT contre 5.448.823 DT au 31 décembre 2023. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	2 024	2 023
Impôt sur les sociétés	6 819 967	4 564 345
Contribution sociale solidaire	1 022 995	884 478
Contribution conjoncturelle à l'Etat	681 996	-
Total impôt sur les sociétés	8 524 958	5 448 823

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation du flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 25.196.865 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un déficit de 14.254.348 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 14.551.144 DT ;
- Capitalisation des amortissements pour 340.451DT ;
- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations financières de 43.665 DT constituées principalement par des cautionnements ;

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux affectés au financement ont dégagé un excédent de 6.750.776 DT et se détaillent comme suit :

- Remboursements d'emprunts bancaires et leasing à hauteur de 72.668.899 DT ;
- Encaissement relatif à l'obtention de nouveaux crédits pour 79.419.675 DT ;

VII. Autres notes complémentaires

VII. 1 Identification des parties liées

Les parties liées à la société UNIMED sont les suivantes :

- La société ISSIS SUARL
- La société INOX MED SARL
- La société SMB SARL
- La société SARRAHUILES SA
- La société UNIREST SARL
- La société SENAMED SARL
- La société CLEAN ROOM PROJECT
- La société PROMOCHIMICA
- La société Ridha & Ridha
- La société MEDPACK
- La société NIPPOMED
- Mr Lotfi CHARFEDDINE

VII.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées survenues en 2024 sont détaillées ci-après :

- Dans le cadre du financement de la pénalité douanière pour un montant global de 2.392.657 DT condamnant solidairement les sociétés « UNIMED SA » et la société sœur « Sarra Huiles », la société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Sarra Huiles » de 1.900.884 DT. Le compte courant associé « Sarra Huiles » affiche un solde au 31 décembre 2024 de 2.039.958 DT y compris les intérêts.
- La société « UNIMED SA » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.
La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2024, s'élève à 42.000 DT HTVA ;
- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été initialement signée le 26 mai 2011 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 480.755 DT.
- La convention de prestation de service avec la société « CLEAN ROOM PROJECT » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » l'exécution de divers travaux d'aménagement, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

La convention a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 80.900 DT.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « SENA MED », une convention en vertu de laquelle la société « SENA MED » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTVA par mois.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 156.000 DT HTVA. Par ailleurs, la prime des délégataires facturée à la société « UNIMED » s'élève au 31 décembre 2024 à 41.586 DT.

- La société « UNIMED SA » a accordé en 2024 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 48.483 DT. Le compte courant associé « Promochimica » affiche un solde au 31 décembre 2024 de 1.010.065 DT ;
- La société « UNIMED » a conclu en date du 12 février 2009 avec la société « SMB », une convention de prestation de service à travers de laquelle, la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été signée en le 12 février 2009 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 221.032 DT.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société « UNIMED SA » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes aux standards et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout le matériel électroménager et les batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couverts et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 495.350 DT HTVA ;

- La société « UNIMED SA » s'est approvisionnée auprès de la société « MEDPACK » de matières premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 3.082.132 DT HT.

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 01 juin 2023 avec la société « NIPPOMED », un contrat de location d'un local à usage industriel sis à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période d'une année, commençant le 01 juin 2023 et finissant le 31 mai 2024, reconductible par tacite reconduction le 01 juin 2024, et moyennant un loyer annuel brut de 21.360 H.TVA.

Le produit de location enregistré chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2024, s'élève à 21.360 DT HTVA ;

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 31 mai 2023 avec la société « NIPPOMED », une convention de prestation de service à travers laquelle, la société « UNIMED SA » fournit à la société « NIPPOMED » une assistance administrative, une gestion des ressources humaines ainsi que l'accomplissement des obligations comptables, fiscales et juridiques. Cette convention prend effet à partir du 01 juin 2023 et ce pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et moyennant des honoraires basés sur un timesheet des travaux réalisés par les équipes de la société « UNIMED SA ».

Le produit enregistré chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2024, s'élève à 1.221 DT HTVA.

- La société « UNIMED SA » a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS », « SENAMED » et « NIPPOMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT	TVA	Montant TTC
INOX MED	3 000	570	3 570
UNIREST	3 000	570	3 570
S M B	3 000	570	3 570
I S S I S	1 800	342	2 142
SENAMED	1 800	342	2 142
CLEAN ROOM PROJECT	3 000	570	3 570
NIPPOMED	1 050	200	1 250
Total Général	16 650	3 164	19 814

- La société « UNIMED SA » a facturé la quote-part des frais d'assurance maladie aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « SENAMED » et « NIPPOMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT
INOX MED	4 999
UNIREST	7 673
S M B	7 412
SENAMED	6 332
CLEAN ROOM PROJECT	4 969
NIPPOMED	5 191
Total Général	36 576

- Les soldes des parties liées au 31 décembre 2024 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Société	Solde fournisseurs	Débiteurs divers	Créditeurs divers	Solde total
UNIREST	(64 039)	19 309	-	(44 730)
S M B	(49 960)	14 598	-	(35 362)
I S S I S	-	2 172	-	2 172
SENAME	60 606	14 097	-	74 703
CLEAN ROOM PROJECT	55 867	14 665	-	70 532
INOX MED	-	14 049	-	14 049
SARRA HUILES	-	2 039 958	-	2 039 958
PROMOCHIMICA	-	1 010 065	-	1 010 065
Ridha & Ridha	-	27 379	-	27 379
Ridha Charfeddine	-	-	(263 877)	(263 877)
MEDPACK	(508 589)	-	-	(508 589)
NIPPOMED	-	496 090	-	496 090
Total Général	(506 115)	3 652 382	(263 877)	2 882 390

VII.3 Emissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions

• Dettes

Emprunts	Solde au 31.12.2023			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2024		
	Total début de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an	Additions	Règlements échéances	Total fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an
BH 3,5 mDT	956 925	-	956 925	-	956 925	-	-	-
Amen Bank 8 mDT	2 622 950	1 049 180	1 573 770	-	1 573 770	1 049 180	-	1 049 180
Amen Bank 3 mDT	1 032 787	442 623	590 164	-	590 164	442 623	-	442 623
Amen Bank 11,2 mDT	6 609 836	4 406 557	2 203 279	-	2 203 278	4 406 558	2 203 279	2 203 279
Amen Bank 5,3 mDT	4 257 378	3 214 755	1 042 623	-	1 042 624	3 214 754	2 172 131	1 042 623
Amen Bank 10 mDT	10 000 000	8 612 775	1 387 225	-	1 387 224	8 612 776	6 828 586	1 784 190
Amen Bank 0,6 mDT	600 000	600 000	-	-	-	600 000	505 263	94 737
Amen Bank 0,5 mDT	500 000	500 000	-	-	-	500 000	417 787	82 213
Amen Bank 3 mDT	3 000 000	3 000 000	-	-	-	3 000 000	2 400 000	600 000
Amen Bank 0,84 mDT	-	-	-	840 000	-	840 000	840 000	-
Amen Bank 8,2 mDT	-	-	-	8 200 000	-	8 200 000	8 200 000	-
Total	29 579 876	21 825 890	7 753 986	9 040 000	7 753 985	30 865 891	23 567 046	7 298 845

Les dettes à long terme et court terme se présentent comme suit au 31 décembre 2024 :

	Taux d'intérêt	Nombre total des mensualités	Période de grâce	Date dernière échéance	Garanties
BH 3,5 mDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	30/09/2024	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 8 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/08/2025	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/09/2025	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 11,2 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	02/12/2026	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 10 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	15/03/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 5,3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	10/01/2028	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,6 mDT	TMM + 1,25%	80 mois	23 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,5 mDT	TMM + 1,25%	82 mois	22 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 3 mDT	TMM + 1,25%	83 mois	23 mois	25/12/2029	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 0,84 mDT	TMM + 1,50%	84 mois	23 mois	05/11/2031	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 8,2 mDT	TMM + 1,50%	84 mois	23 mois	05/06/2031	Voir Eng. Hors Bilan

• Actions

Aucune émission ni remboursement d'actions ordinaires n'a eu lieu durant l'exercice 2024

VII.4 Immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à - 1 an	Échéance à + 1 an et - de 5 ans	Taux d'intérêt Effectif	Nbre total des Échéances	Loyer mensuel TTC
2 023	Contrat 556170	Matériel de transport	604 241	214 932	117 051	10,59%	36	19 978
2 024	Contrat 593050	Matériel de transport	1 931 987	589 426	1 084 518	11,62%	36	62 166
2 024	Contrat 593060	Matériel de transport	240 276	74 483	142 631	11,62%	36	7 732
Total			2 776 504	878 841	1 344 200			89 876

VII.5 Engagements hors bilan

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
Engagements Donnés			
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement	4 638 944	UBCI	
- Lettre de crédit	201 959	UBCI	
b) Garanties réelles			
- Hypothèque	12 000 000	Amen Bank	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
- Nantissement	12 000 000	Amen Bank	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
c) Effets escomptés et non échus			
	4 231 708	UBCI	
	3 321 162	UIB	
	8 413 332	BTL	
	6 264 735	ATB	
	6 715 041	Amen Bank	
d) Créances à l'exportation mobilisées	1 441 564	UBCI	
e) Abandon de créances			
f) Créances Leasing			
Total	59 228 445		
Engagements reçus			
Néant			
Total			
Engagements réciproques			
Néant			
Total			

VII.6 Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination (En Dinar Tunisien)

Rubrique	Montant	Ventilation			
		Coût de production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats d'approvisionnements consommés	61 740 698	60 914 097	209 633	329 226	287 742
Charges de personnel	20 867 228	12 660 903	3 438 939	3 698 339	1 069 047
Dotation aux Amort. & Prov.	16 563 276	10 225 824	430 832	1 553 760	4 352 860
Autres charges d'exploitation	12 334 922	4 373 167	4 133 666	3 064 688	763 401
Charges financières nettes	6 719 008	-	-	-	6 719 008
Autres pertes ordinaires	326 249	-	-	-	326 249
Impôt sur les sociétés	8 524 958	-	-	-	8 524 958
TOTAL	127 076 339	88 173 991	8 213 070	8 646 013	22 043 265

VII.7 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2024	31.12.2023	Charges	31.12.2024	31.12.2023	Soldes	31.12.2024	31.12.2023
CA Local	96 186 975	72 388 977	Stockage/ déstockage de production	3 066 564	(1 993 627)			
CA Export	51 489 021	63 613 957						
Autres produits d'exploitation	206 720	150 233						
Total	147 882 716	136 153 167	Total	3 066 564	(1 993 627)	Production	144 816 152	138 146 794
Production	144 816 152	138 146 794	Achats consommés	61 740 698	61 382 039	Marge sur coût matière	83 075 454	76 764 755
Marge sur coût matière	83 075 454	76 764 755	Autres charges externes	11 900 556	11 706 830	Valeur ajoutée	71 174 898	65 057 925
			Charges de personnel	20 867 228	19 454 352			
			Impôts et taxes	434 366	878 053			
Valeur ajoutée	71 174 898	65 057 925	Total	21 301 594	20 332 405	Excédent brut d'exploitation	49 873 304	44 725 520
Excédent brut d'exploitation	49 873 304	44 725 520	Charges financières nettes	6 719 008	6 695 601			
Autre produits ordinaires	394 817	88 269	Autres charges ordinaires	326 249	11 328 121			
Produits de placement	324 221	118 793	Dotations aux amort et prov	16 563 276	15 877 485			
			Impôt sur les bénéfices	8 524 958	5 448 823			
Total	50 592 342	44 932 582	Total	32 133 491	39 350 030	Résultat des activités ordinaires	18 458 851	5 582 552
Résultat des activités ordinaires	18 458 851	5 582 552						
Effets positif des modif. comptables	-	-	Effets négatifs des modif. Comptables	-	-			
Total	18 458 851	5 582 552	Total	-	-	Résultat après modifications comptables	18 458 851	5 582 552

VII.8 Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

La société Unimed SA a reçu en date du 11 décembre 2024, un avis d'une vérification approfondie de sa situation fiscale qui porte sur les impôts et taxes suivants :

Impôts & Taxes	Période
Impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
TCL	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Retenues à la source	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Taxes de Formation Professionnelle	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
FOPROLOS	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Timbre Fiscal	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
FODEC	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Avance sur impôt sur les ventes au profit des personnes PP soumises à l'IR selon le régime forfaitaire dans la catégorie BIC	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	Avril 2020
Contribution Sociale de Solidarité	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023

Par ailleurs, le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

Tunis, le 02 juillet 2025

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société « UNIMED SA »
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Unité de Fabrication des Médicaments « UNIMED SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 112.723.158 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 18.458.851 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle de la question évoquée dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « UNIMED SA » au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société « Unimed SA » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société « Promochimica » pour une valeur nette comptable de 7.762.600 DT ainsi qu'une avance de 1.010.065 DT en compte courant sur ladite société.

Le 17 octobre 2019, en raison des pertes accumulées depuis la création de la société, le commissaire aux comptes de la société « Promochimica » a convoqué une assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur la situation économique et financière de la société et ses perspectives. Il est à indiquer que la société n'a toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017. En l'absence d'une situation financière et comptable récente et d'informations suffisantes et appropriées sur l'activité de la société et ses perspectives, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si une provision pour dépréciation des titres de participation et de l'avance en compte courant est nécessaire et si oui, quel serait le montant.

A noter que la participation est provisionnée dans les comptes de la société « UNIMED SA » à concurrence de 3.881.300 DT.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

Les stocks figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour une valeur nette de 47.577.836 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2024, la provision sur les stocks s'élève à 6.525.453 DT.

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits en cours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette et l'estimation des provisions sur stocks.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note VII-8 aux états financiers qui décrit le fait que la société Unimed SA fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de ces contrôles ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Délai de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

Contrairement aux dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales, une assemblée générale ordinaire ne s'est pas tenue dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable à l'effet d'approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Conseil Audit Formation – CAF

Société Général Audit

Abir Matmti

Ahmed Ayadi

Tunis, le 02 juillet 2025

**Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société « UNIMED SA »
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que la rémunération des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Votre société a contracté au cours de l'exercice 2024 les crédits suivants :

	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2024	Échéance à + 1 an
Amen Bank 0,84mDT	TMM + 1,50%	84 mois	23 mois	840 000	840 000
Amen Bank 8,2mDT	TMM + 1,50%	84 mois	23 mois	8 200 000	8 200 000
Contrat Leasing 593050	11,62%	36 mois		1 673 944	1 084 518
Contrat Leasing 593060	11,62%	36 mois		217 114	142 631

- La société « UNIMED SA » a accordé en 2024 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 48.483 DT. Le compte courant associé « Promochimica » affiche un solde au 31 décembre 2024 de 1.010.965 DT. Un avenant à cette convention de prêt en compte courant associé a été signé en 2023 pour éliminer la date limite du prêt à savoir, le 31 décembre 2022, prévue dans la convention initiale.

B- Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2024 (autres que la rémunération des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Dans le cadre du financement de la pénalité douanière pour un montant global de 2.392.657 DT condamnant solidairement les sociétés « UNIMED SA » et la société sœur « Sarra Huiles », la société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Sarra

Huiles » de 1.900.884 DT. Le compte courant associé « Sarra Huiles » affiche un solde au 31 décembre 2024 de 2.039.958 DT y compris les intérêts ;

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 16 décembre 2023.

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 01 juin 2023 avec la société « NIPPOMED », un contrat de location d'un local à usage industriel sis à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période d'une année, commençant le 1^{er} juin 2023 et finissant le 31 mai 2024, renouvelable par tacite reconduction le 1^{er} juin 2024, et moyennant un loyer annuel brut de 21.360 DT H.TVA.

Le produit de location enregistré chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2024, s'élève à 21.360 DT HTVA ;

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 31 mai 2023 avec la société « NIPPOMED », une convention de prestation de service à travers laquelle, la société « UNIMED SA » fournit à la société « NIPPOMED » une assistance administrative, une gestion des ressources humaines ainsi que l'accomplissement des obligations comptables, fiscales et juridiques. Cette convention prend effet à partir du 1^{er} juin 2023 et ce, pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction et moyennant des honoraires basés sur un TimeSheet des travaux réalisés par les équipes de la société « UNIMED SA ».

Le produit enregistré chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2024, s'élève à 1.221 DT HTVA.

Il convient de préciser que les deux dernières conventions n'ont pas été autorisées préalablement par le conseil d'administration sur la base d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 1^{er} janvier 2016 avec la société « SENAMED », une convention en vertu de laquelle la société « SENAMED » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un premier avenant en date du 10 décembre 2018, portant le montant des honoraires de 7.000 DT HTVA par mois à 10.000 DT HTVA par mois, puis d'un deuxième avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTBA par mois.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 156.000 DT HTVA. Par ailleurs, la prime des délégataires facturée à la société « UNIMED » s'élève au 31 décembre 2024 à 41.586 DT.

- La société « UNIMED » a conclu en date du 25 mai 2011 avec la société « Inox Med » une convention de prestation de service à travers laquelle la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 480.755 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « Clean Room Project » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » l'exécution de divers travaux d'aménagement, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 80.800 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « UNIMED SA » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « UNIMED SA » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 221.032 DT.

- La société « UNIMED SA » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « UNIMED SA », des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société « UNIMED SA » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes aux standards et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout le matériel électroménager et les batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couverts et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société « UNIMED SA » au titre de l'exercice 2024 s'élève à 495.350 DT HTVA ;

- Au 31 décembre 2024, la société « UNIMED SA » s'est approvisionnée auprès de la société « MEDPACK » de matières premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 3.082.132 DT HTVA.
- Votre société a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS », « SENAMED » et « NIPPOMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT	TVA	Montant TTC
INOX MED	3 000	570	3 570
UNIREST	3 000	570	3 570
S M B	3 000	570	3 570
I S S I S	1 800	342	2 142
SENAMED	1 800	342	2 142
CLEAN ROOM PROJECT	3 000	570	3 570
NIPPOMED	1 050	200	1 250
Total Général	16 650	3 164	19 814

- La société « UNIMED SA » a signé avec les sociétés « INOX MED », « UNIREST », « SMB », « SENAMED » et « CLEAN ROOM PROJECT » une convention d'avance et de refacturation des charges d'assurance Groupe à travers de laquelle, la société « UNIMED SA » supporte la prime

relative à l'adhésion du personnel de sociétés « INOX MED », « UNIREST », « SMB », « SENAMED », « CLEAN ROOM PROJECT » et « NIPPOMED » et procède à sa refacturation annuellement au titre de participation aux frais de contrat d'assurance groupe.

Les montants refacturés par la société « UNIMED SA » au 31 décembre 2024 se présentent comme suit :

Société	Montant HT
INOX MED	4 999
UNIREST	7 673
S M B	7 412
SENAMED	6 332
CLEAN ROOM PROJECT	4 969
NIPPOMED	5 191
Total Général	36 576

- La société « UNIMED SA » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.

La charge de location enregistrée chez la société « UNIMED SA », au 31 décembre 2024, s'élève à 42.000 DT HTVA ;

- Les encours des crédits bancaires et financements leasing contractés durant l'exercice 2024 et les exercices antérieurs se détaillent comme suit :

	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2024	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an
BH 3,5 mDT	TMM+0,95%	84 mois	36 mois	-	-	-
Amen Bank 8 mDT	TMM+1,25%	84 mois	24 mois	1 049 180	-	1 049 180
Amen Bank 3 mDT	TMM+1,25%	84 mois	24 mois	442 623	-	442 623
Amen Bank 11,2 mDT	TMM+1,25%	84 mois	24 mois	4 406 558	2 203 279	2 203 279
Amen Bank 5,3 mDT	TMM+1,25%	84 mois	24 mois	3 214 754	2 172 131	1 042 623
Amen Bank 10 mDT	TMM+1,25%	84 mois	24 mois	8 612 776	6 828 586	1 784 190
Amen Bank 0,6 mDT	TMM+1,25%	84 mois	24 mois	600 000	505 263	94 737
Amen Bank 0,5 mDT	TMM+1,25%	84 mois	23 mois	500 000	417 787	82 213
Amen Bank 3 mDT	TMM+1,25%	36 mois	22 mois	3 000 000	2 400 000	600 000
Amen Bank 0,84 mDT	TMM+1,50%	84 mois	23 mois	840 000	840 000	-
Amen Bank 8,2 mDT	TMM+1,50%	84 mois	23 mois	8 200 000	8 200 000	-
Contrat 556170	10,59%	36 mois	-	331 983	117 051	214 932
Contrat 593050	11,62%	36 mois	-	1 673 944	1 084 518	589 426
Contrat 593060	11,62%	36 mois	-	217 114	142 631	74 483

C- Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Aucune rémunération n'a été servie au Directeur Général au titre de l'exercice 2024.

La somme des rémunérations nettes dues au Directeur Général s'élève au 31 décembre 2024 à 114.683 DT.

- Le Président du Conseil d'Administration perçoit une rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il occupe au sein de la société. Cette rémunération s'élève au titre de l'exercice 2024 à un montant brut 212.962 DT.

- Le Conseil d'Administration réuni en date du 23 juillet 2024, a décidé la désignation de Mr. Mohamed Ali Akkari au poste de Directeur Général Adjoint et a fixé sa rémunération nette mensuelle à 10.770,253 DT ainsi qu'une rémunération variable calculée en fonction du taux de réalisation du budget au titre du deuxième semestre de l'année 2024. Cette rémunération s'élève au titre de l'exercice 2024 à un montant brut 199.163 DT.

En outre, les dirigeants sus-indiqués bénéficient chacun d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et des frais de communications téléphoniques.

- Le Conseil d'Administration en date du 27 mai 2025 a décidé l'octroi de jetons de présence à concurrence de 25kDT brut par administrateur au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

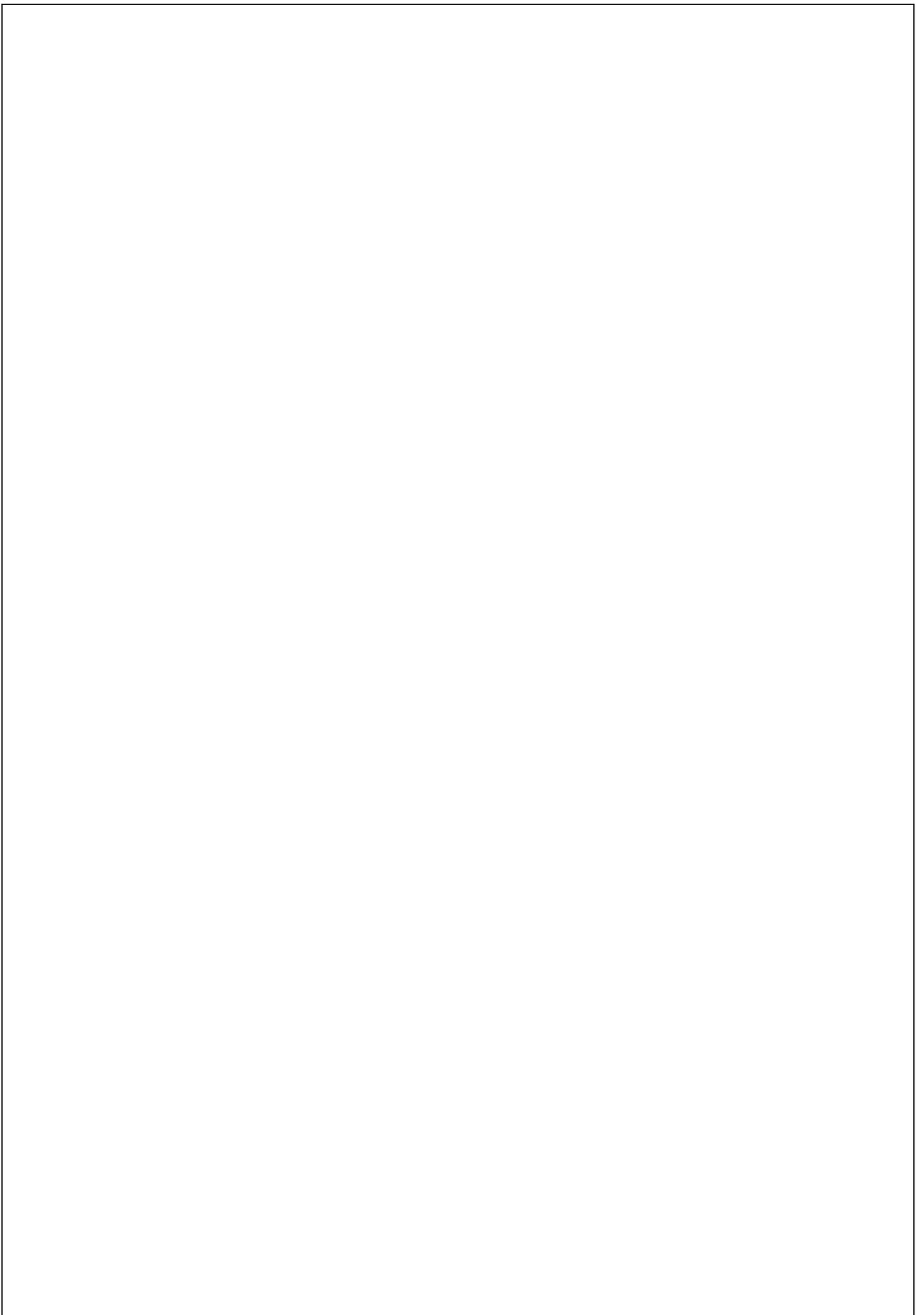
Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation – CAF

Société Général Audit

Abir Matmti

Ahmed Ayadi



AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**Unité de Fabrication de Médicaments- UNIMED-
Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse**

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 1^{er} Août 2025. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation- CAF) et M Ahmed Ayadi (Société Général Audit

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		9 138 712	7 352 616
<i>Moins : amortissements</i>		<5 901 997>	<5 249 374>
	III.1	3 236 715	2 103 242
Immobilisations corporelles		203 558 329	190 727 290
<i>Moins : amortissements</i>		<123 852 719>	<114 145 162>
	III.2	79 705 610	76 582 128
Immobilisations financières		8 511 578	8 467 923
<i>Moins : Provisions</i>		<4 476 066>	<2 529 000>
	III.3	4 035 512	5 938 923
Total des actifs immobilisés		86 977 837	84 624 293
Autres actifs non courants		220 220	134 431
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>87 198 057</u>	<u>84 758 724</u>
Actifs courants			
Stocks		54 169 053	55 355 080
<i>Moins : Provisions</i>		<6 525 454>	<5 139 606>
	III.4	47 643 599	50 215 474
Clients et comptes rattachés		40 473 479	42 458 572
<i>Moins : Provisions</i>		<3 819 827>	<2 997 024>
	III.5	36 653 652	39 461 548
Autres actifs courants		25 249 433	19 137 546
<i>Moins : Provisions</i>		<1 479 074>	<1 375 830>
	III.6	23 770 359	17 761 716
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	21 011 837	5 981 386
<u>Total des actifs courants</u>		<u>129 097 447</u>	<u>113 420 124</u>
Total des actifs		216 277 504	198 178 848

Bilan consolidé
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Capitaux propres			
Capital social		32 000 000	32 000 000
Réserves		48 150 025	48 150 025
Autres capitaux propres		26 476	51 557
Résultats reportés		16 657 606	8 505 254
Capitaux propres avant résultat		96 834 107	88 706 836
Résultat de l'exercice		19 371 990	5 545 876
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	III.8	<u>116 206 097</u>	<u>94 252 712</u>
Passifs non courants			
Emprunts	III.9	24 911 247	22 157 873
Autres passifs non courants	III.10	4 309 007	2 024 418
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>29 220 254</u>	<u>24 182 291</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.11	22 285 458	29 082 723
Autres passifs courants	III.12	17 732 495	21 284 460
Autres passifs financiers	III.13	26 965 328	22 914 225
Concours bancaires	III.14	3 867 872	6 462 437
<u>Total des passifs courants</u>		<u>70 851 153</u>	<u>79 743 845</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>100 071 407</u>	<u>103 926 136</u>
Total des capitaux propres et passifs		216 277 504	198 178 848

État de Résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31.12.2024	31.12.2023
Produits d'exploitation			
Revenus	IV.1	147 675 996	136 002 934
Autres produits d'exploitation	IV.2	195 515	143 478
Total des produits d'exploitation		147 871 511	136 146 412
Charges d'exploitation			
Variation des stocks des produits finis & encours		<3 066 564>	1 993 627
Achats d'approvisionnements consommés	IV.3	<61 740 698>	<61 500 317>
Charges de personnel	IV.4	<20 867 228>	<19 454 352>
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.5	<16 563 281>	<15 877 482>
Autres charges d'exploitation	IV.6	<12 337 512>	<12 467 914>
Total des charges d'exploitation		<114 575 283>	<107 306 438>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>33 296 228</u>	<u>28 839 974</u>
Charges financières nettes	IV.7	<6 719 008>	<6 695 601>
Produits des placements		324 221	90 178
Autres gains ordinaires	IV.8	394 817	88 269
Autres pertes ordinaires	IV.9	<326 249>	<11 328 121>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>26 970 009</u>	<u>10 994 699</u>
Impôt sur les sociétés	IV.1	<7 598 019>	<5 448 823>
<u>Résultat Consolidé</u>		<u>19 371 990</u>	<u>5 545 876</u>

Etat de flux de trésorerie consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	31.12.2024	31.12.2023
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat net	19 371 990	5 545 876
Ajustements pour :		
Amortissements & provisions	16 563 281	15 877 482
Plus ou moins value sur cession d'Immo.	0	<79 722>
Q-P des subventions d'investissement	<25 081>	<23 694>
Variation des stocks	1 186 027	<7 378 791>
Variation des créances	1 985 093	<7 397 356>
Variation des autres actifs courant	<6 111 887>	<1 785 919>
Variation des fournisseurs d'exploitation	<6 797 265>	12 280 547
Variation des autres actifs non courants	<85 789>	<134 431>
Variation des autres dettes	<3 498 266>	14 864 566
Impact d'impôt différé sur Résultat	2 606 476	0
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	<u>25 194 579</u>	<u>31 768 558</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'investissement</i>		
Décaissements pour Acqu. d'imm. Corp & incorp.	<14 617 135>	<13 093 037>
Encaissements suite à la Cession d'imm. Corp. & incorp.	0	86 902
Décaissements pour acqu. d'imm. Financières	<43 655>	<110 557>
Capitalisation des amortissements	340 451	200 700
Encaissement des subventions d'investissement	0	40 040
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>	<u><14 320 339></u>	<u><12 875 952></u>
<i>Flux de trésorerie liés au financement</i>		
Dividendes & autres distributions	0	<15 006 308>
Encaissements d'emprunts	79 419 675	38 860 950
Remboursement d'emprunts	<72 668 899>	<41 866 649>
<u>Flux de trésorerie provenant du financement</u>	<u>6 750 776</u>	<u><18 012 007></u>
Variation de trésorerie	17 625 016	880 599
Trésorerie au début de l'exercice	<481 051>	<1 361 650>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	17 143 965	<481 051>

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe UNIMED arrêtés au 31 décembre 2024, couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la société Unimed SA et sa coentreprise, la société NIPPOMED.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2024.

I. Groupe UNIMED

Présentation

Le Groupe UNIMED est composé de la société UNIMED SA, société mère, et de sa coentreprise, la société NIPPOMED.

Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

La participation du Groupe correspond au fait que la société UNIMED SA et la société GCUBE détiennent chacune 49,998% des actions de la société NIPPOMED, soit 74.997 actions. Il s'agit d'un contrôle conjoint.

Méthodes de consolidation

Étant donné que la seule société faisant partie du périmètre de consolidation, la société NIPPOMED, est contrôlée conjointement par les sociétés Unimed SA et GCUBE, la méthode de consolidation retenue est celle de l'intégration proportionnelle. Cette méthode se résume comme suit :

- Elle est applicable en cas de contrôle conjoint ;
- Cumul des comptes de bilan et de résultat uniquement à hauteur de la part d'intérêt revenant à l'investisseur (Co-entrepreneur) ;
- Annulation des titres de participation de la coentreprise (E.C.C : Entreprise Consolidée Conjointement) ;
- Pas d'intérêts minoritaire.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, le Groupe a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II.1 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II.2 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société UNIMED SA procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

II.3 La valorisation des stocks

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré.

Politique de provision des stocks :

Les éléments constituant une dépréciation des stocks sont détaillés comme suit :

- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis dont le statut est bloqué ;
- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis périmés
- Les retours clients et les pièces de rechange qui sont obsolètes et ce, après confirmation du service maintenance ;
- Le taux de la provision est à 100% suite aux dépréciations réversibles ; et
- En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et fera l'objet d'un PV de destruction/ mise en rebut

dûment établi par un huissier notaire en présence de deux agents du bureau de contrôle des impôts. Sur la base dudit PV, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

II.4 Emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II.5 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

II.6 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement du Groupe, engagés au moment de la création des sociétés du Groupe, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation du Groupe et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures à l'introduction en bourse et ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date de ladite introduction en bourse avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

II.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

Les créances irrécouvrables sont des pertes de l'exercice et doivent faire l'objet d'un PV de carence dûment établi par un huissier notaire et ce pour les créances locales. Sur présentation du PV de carence, le cas échéant, les pertes sont comptabilisées suite à une approbation de la Direction Générale.

Les créances litigieuses sont à provisionner à 100%.

Les créances douteuses doivent faire l'objet d'une provision sous réserve de l'approbation de la Direction Générale. Le taux de provision est déterminé en fonction de l'antériorité de la créance par rapport à sa date d'échéance comme suit :

- Les créances non mouvementées entre 1 an et 2 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 20% ;
- Les créances non mouvementées entre 2ans et 3ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 50% ;
- Toutes créances non mouvementées entre 3 ans et 4 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 80% ;
- Au- delà de 4 ans à partir de la date d'échéance : à provisionner de 100%.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière du Groupe à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la Direction Générale.

II.8 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant le Groupe sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

II.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : les sociétés du Groupe ont transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront aux sociétés du groupe et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par les sociétés du Groupe et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

II.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;

- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

II.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, le Groupe prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement

Les états financiers consolidés du Groupe UNIMED sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en question.

La capitalisation des frais de recherche et développement est faite sur la base des données analytiques.

L'amortissement des frais de recherche et développement est fait selon un mode linéaire et au taux de 20%.

III.14 Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers consolidés

Le management du Groupe UNIMED n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers consolidés et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs du Groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

III. Notes sur le Bilan

III.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent à 3.236.715 DT au 31 décembre 2024 contre 2.103.242 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Logiciels	1 094 059	1 047 361
Sites Web	46 549	46 549
Concessions, marques, brevets et licences	4 739 336	4 642 053
Dépenses en recherche et développement	3 258 768	1 616 653
Total immobilisations incorporelles	9 138 712	7 352 616
Amort. des logiciels	<819 898>	<670 388>
Amort. des Sites Web	<37 536>	<34 196>
Amort. des C/M/B/L	<4 234 674>	<4 003 838>
Amort. des dépenses en R&D	<809 889>	<540 952>
Total amortissements des immo. incorp.	<5 901 997>	<5 249 374>
Immobilisations incorporelles nettes	3 236 715	2 103 242

III.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent à 79.705.610 DT au 31 décembre 2024 contre 76.582.128 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Terrains	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 923 134	8 715 021
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	18 781 308	16 811 409
Matériel industriel	101 640 368	99 020 066
Outillage industriel	5 768 658	3 085 805
Matériel de conditionnement	760 990	760 990
Matériel de transport	11 064 798	8 889 930
Mobilier & matériel de bureau	1 540 030	1 483 417
Matériel informatique	2 243 263	2 165 843
Immobilisations corporelles en cours	46 613 009	43 891 987
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	0	1 680 051
Total immobilisations corporelles	203 558 329	190 727 290
Amort. des constructions	<6 805 848>	<6 446 842>
Amort. des I.G.A.A. divers	<14 575 680>	<13 483 753>
Amort. du matériel industriel	<87 817 872>	<81 042 387>
Amort. de l'outillage industriel	<2 834 242>	<2 547 152>
Amort. du matériel de conditionnement	<760 990>	<734 419>
Amort. du matériel de transport	<7 785 885>	<6 971 419>
Amort. du Mob.Mat.Bureau	<1 291 610>	<1 189 899>
Amort. du matériel informatique	<1 980 592>	<1 729 291>
Total amortissements des immo. corp.	<123 852 719>	<114 145 162>
Immobilisations corporelles nettes	79 705 610	76 582 128

III.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent à 4.035.512 au 31 décembre 2024 contre 5.938.923 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Titres "Société Promochimica" (*)	7 762 600	7 762 600
Emprunt obligataire national	20 000	20 000
Titres immobilisés – droit de propriété	500	500
Dépôts & cautionnements	728 478	684 823
Total immobilisations financières	8 511 578	8 467 923
Provisions pour dépréciation des immo financières	<4 476 066>	<2 529 000>
Immobilisations financières nettes	4 035 512	5 938 923

(*) Le Groupe UNIMED détient une participation de 17,51% dans le capital de la société PROMOCHIMICA. Cette participation est provisionnée à concurrence de 3.881.300 DT.

III.4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent à 47.643.599 DT au 31 décembre 2024 contre 50.215.474 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Matières premières	19 590 120	20 708 695
Conditionnements	13 143 196	12 179 847
Encours en sous-traitance	270 816	318 858
Produits finis en sous-traitance	205 608	911 925
Encours	3 098 867	3 890 304
Produits finis	7 801 993	9 031 166
Pièces de rechange	7 379 299	6 919 444
Filtres	1 001 602	0
Réactifs Laboratoires	1 045 671	872 364
Stock Consommable	631 881	522 477
Total stocks	54 169 053	55 355 080
Provisions pour dépréciation des stocks	<6 525 454>	<5 139 606>
Stocks nets	47 643 599	50 215 474

III.5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions s'élèvent à 36.653.652 DT au 31 décembre 2024 contre 39.461.548 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit:

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Clients ordinaires locaux	13 957 445	10 991 088
Clients ordinaires étrangers	20 412 087	26 845 403
Clients, douteux ou litigieux	3 820 176	2 993 162
Clients, impayés	0	3 861
Valeurs à l'encaissement	2 283 771	1 625 058
Total clients et comptes rattachés	40 473 479	42 458 572
Provisions pour dépréciation des créances	<3 819 827>	<2 997 024>
Créances nettes	36 653 652	39 461 548

III.6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent à 23.770.359 DT au 31 décembre 2024 contre 17.761.716 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Fournisseurs avances & acomptes	4 219 416	7 416 067
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470
Personnel, avances & acomptes	370 397	351 302
Etat, impôts & taxes - Actifs	12 123 973	6 480 684
Etat, saisie provisoire	970 389	970 389
Débiteurs divers	3 650 216	3 347 781
Actif d'impôt différé	3 539 504	-
Charges à répartir	149 919	149 919
Produits à recevoir	64 979	65 275
Charges constatées d'avance	157 880	352 659
<i>Total autres actifs courants</i>	<i>25 249 433</i>	<i>19 137 546</i>
Provisions pour dépréciation des AAC	<1 479 074>	<1 375 830>
<i>Actifs courants nets</i>	<i>23 770 359</i>	<i>17 761 716</i>

(*) La rubrique « Débiteurs divers » englobe une avance en compte courant de la société PROMOCHIMICA pour un montant de 1.010.065 DT qui est estimée non récupérable et qui n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation à ce titre.

III.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 21.011.837 au 31 décembre 2024 à 5.981.386 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Placement courants	500 116	500 116
Placements à terme	10 000 000	-
Banques en DT	4 306 815	601 005
Banques en devises	6 104 139	4 805 403
E-dinars	-	1 000
CCP et e-dinars	1 575	575
Caisse	6 813	10 756
Blocage / déblocage	92 379	62 531
<i>Total liquidités et équivalents de liquidités</i>	<i>21 011 837</i>	<i>5 981 386</i>

III.8 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres consolidés après résultat de l'exercice s'élèvent à 116.206.097 DT au 31 décembre 2024 contre 94.252.712 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Capital	32 000 000	32 000 000
Réserves légales	3 200 000	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847
Réserves libres	26 998 011	26 998 011
Réserves de réévaluation	8 088 127	8 088 127
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
Subventions d'investissement	26 476	51 557
Résultats reportés	16 657 606	8 505 254
Total des capitaux propres avant résultat	96 834 107	88 706 836
Résultat de l'exercice	19 371 990	5 545 876
Total des capitaux propres avant affectation	116 206 097	94 252 712

III.9 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent à 24.911.247 DT au 31 décembre 2024 contre 22.157.873 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Emprunts Bancaires	23 567 047	21 825 890
Emprunt - Leasing	1 344 200	331 983
Total emprunts	24 911 247	22 157 873

III.10 Autres passifs non courants (En DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2024 à 4.309.007 DT contre 2.024.418 DT au 31 décembre 2023. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes sociétés du Groupe.

III.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 22.285.458 DT au 31 décembre 2024 contre 29.082.723 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc. 2024	Déc. 2023
Fournisseurs d'exploitation locaux	3 902 736	8 217 290
Fournisseurs locaux, effets à payer	700 609	714 819
Fournisseurs, factures non parvenues	8 699 627	7 238 641
Fournisseurs d'exploitation étrangers	8 780 630	12 283 810
Fournisseurs étrangers, paiements en cours	155 778	524 218
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	46 078	103 945
Total fournisseurs et comptes rattachés	22 285 458	29 082 723

III.12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent à 17.732.495 DT au 31 décembre 2024 contre 21.284.460 DT au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Personnel & comptes rattachés	2 286 620	203 707
Etat, impôts & taxes	11 325 476	6 221 747
Actionnaires, dividendes à payer	19 017	701 364
Sécurité sociale	1 544 408	1 497 754
Créditeurs divers	79 164	5 464
Produits perçus d'avance	132 140	23 702
Passif d'impôt différé	6 089	0
Charges à payer	2 339 581	12 630 722
<i>Total passifs courants</i>	<i>17 732 495</i>	<i>21 284 460</i>

III.13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent à 26.965.328 DT au 31 décembre 2024 contre 22.914.225 DT au 31 décembre 2023.

III.14 Concours bancaires (En DT)

Les concours bancaires s'élèvent à 3.867.872 DT au 31 décembre 2024 contre 6.462.437 DT au 31 décembre 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Concours - Amen Bank	2 961 277	3 016 372
Concours - UBCI	442 562	1 141 350
Concours - UIB	463 898	687 750
Concours - BH Bank	0	1 616 965
Concours - STB	135	0
<i>Total concours bancaires</i>	<i>3 867 872</i>	<i>6 462 437</i>

IV. Notes sur l'état de résultat

IV.1 Revenus (En DT)

Les revenus totalisent 147.675.996 DT en 2024 contre 136.002.934 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Ventes à l'export	51 489 021	63 613 957
Ventes locales	96 186 975	72 388 977
<i>Total revenus</i>	<i>147 675 996</i>	<i>136 002 934</i>

IV.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation totalisent 195.515 DT en 2024 contre 143.478 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Quote-part des subventions d'investissement	25 081	23 694
Autres Produits d'Exploitation	170 434	119 784
<i>Total autres produits d'exploitation</i>	<i>195 515</i>	<i>143 478</i>

IV.3 Achats consommés (En DT)

Les achats consommés totalisent 61.740.698 DT en 2024 contre 61.500.317 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Matières premières	31 185 806	29 909 832
Articles de conditionnement	23 761 238	22 544 639
Fournitures de conditionnement	190 417	19 138
Fournitures et outillage de Laboratoires	347 428	59 765
Fournitures hygiéniques	12 665	54 852
Produits d'entretien	16 391	612 858
Fournitures de bureau	21 391	18 726
Autres approvisionnements	2 812 629	2 363 219
Variation de stocks MP/AC	2 232 251	4 435 073
Variation de stocks Autres	<2 373 402>	<2 390 272>
Vêtements de travail	233 268	53 522
Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	3 300 616	3 818 965
<i>Total achats d'approvisionnements consommés</i>	<i>61 740 698</i>	<i>61 500 317</i>

IV.4 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel totalisent 20.867.228 DT en 2024 contre 19.454.352 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Salaires & compléments de salaires	17 336 439	16 398 545
Charges sociales légales	3 483 660	3 010 279
Autres charges sociales	47 129	45 528
<i>Total charges de personnel</i>	<i>20 867 228</i>	<i>19 454 352</i>

IV.5 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 16.563.281 DT en 2024 contre 15.877.482 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Dot. Amort. des immobilisations incorporelles	566 861	612 642
Dot. Amort. des immobilisations corporelles	9 452 870	9 382 489
Dot. Résorption Charges à répartir	0	49 972
Dot. Prov. pour dépréciation des créances	822 803	1 880 641
Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	103 244	295 141
Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	1 385 848	1 304 260
Dot. Prov. pour dépréciation immobilisations financières	1 947 066	2 057 001
Dot. Prov. Pour risques et charges	2 284 589	295 336
<i>Total dotations aux Amort. & Prov.</i>	<i>16 563 281</i>	<i>15 877 482</i>

IV.6 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent 12.337.512 DT en 2024 contre 12.467.914 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Loyers	247 675	258 562
Entretien & réparation	2 067 214	2 209 541
Assurances	1 409 314	1 486 372
Etudes & services extérieurs	2 391 758	2 702 521
Honoraires	1 208 077	691 254
Transports	891 019	1 282 508
Frais postaux et de télécom.	67 389	77 404
Services bancaires	542 845	420 413
Missions, réceptions, voyages	381 377	900 775
Relations publiques	1 471 326	1 019 561
Dons	50 450	96 104
Jetons de présence	150 000	150 000
Frais de restauration	597 540	406 327
Droits, impôts & taxes	861 528	766 572
<i>Total autres charges d'exploitation</i>	<i>12 337 512</i>	<i>12 467 914</i>

IV.7 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes totalisent 6.719.008 DT en 2024 contre 6.695.601 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Intérêts sur emprunts	6 159 144	3 057 888
Intérêts des autres opérations de financement	641 552	2 870 794
Intérêts des comptes courants	97 869	39 249
Intérêts des autres dettes	0	250 588
Différence de change	<179 557>	477 082
<i>Total charges financières nettes</i>	<i>6 719 008</i>	<i>6 695 601</i>

IV.8 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires totalisent 394.817 DT en 2024 contre 88.269 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Plus-value de cession d'Immobilisations	0	83 974
Produits divers ordinaires	394 817	4 295
<i>Total autres gains ordinaires</i>	<i>394 817</i>	<i>88 269</i>

IV.9 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent 326.249 DT en 2024 contre 11.328.121 DT en 2023 et se détaillent comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Amendes et pénalités	216 657	11 170 872
Autres pertes ordinaires	109 592	157 249
<i>Total autres pertes ordinaires</i>	<i>326 249</i>	<i>11 328 121</i>

IV.10 Impôts sur les sociétés (En DT)

Les impôts sur les sociétés totalisent 7.598.019 DT en 2024 contre 5.448.823 DT en 2023 et se détaille comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Déc. 2024</i>	<i>Déc. 2023</i>
Impôt sur les sociétés	6 819 967	4 564 345
Contribution sociale de solidarité	1 022 995	884 478
Contribution conjoncturelle à l'Etat	681 997	0
Produit d'impôt différé	<926 940>	0
<i>Total Impôts sur les sociétés</i>	<i>7 598 019</i>	<i>5 448 823</i>

V. Note sur les parties liées

Les transactions avec les parties liées survenues en 2024 sont détaillées ci-après :

- Dans le cadre du financement de la pénalité douanière pour un montant global de 2.392.657 DT condamnant solidairement les sociétés « UNIMED SA » et la société sœur « Sarra Huiles », la société « UNIMED SA » a accordé en 2023 un prêt en compte courant associé à la société « Sarra Huiles » de 1.900.884 DT. Le compte courant associé « Sarra Huiles » affiche un solde au 31 décembre 2024 de 2.039.958 DT y compris les intérêts.
- La société UNIMED SA a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TFN° 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA. La charge de location enregistrée chez la société UNIMED SA au 31 décembre 2024, s'élève à 42.000 DT HTVA ;
- La convention de prestation de service avec la société INOX MED a pour objet d'assurer à la société UNIMED SA la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société UNIMED SA pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. La convention a été initialement signée le 26 mai 2011 et renouvelée depuis.

Le montant facturé à la société UNIMED SA au titre de l'exercice 2024 s'élève à 480.755 DT.

- La convention de prestation de service avec la société CLEAN ROOM PROJECT a pour objet d'assurer à la société UNIMED SA l'exécution de divers travaux d'aménagement, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société UNIMED SA pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. La convention a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis.

Le montant facturé à la société UNIMED SA au titre de l'exercice 2024 s'élève à 80.800 DT.

- La société UNIMED SA a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société SENA MED, une convention en vertu de laquelle la société SENA MED s'engage à fournir à la société UNIMED SA, des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTVA par mois.

Le montant facturé à la société UNIMED SA au titre de l'exercice 2024 s'élève à 156.000 DT HTVA. Par ailleurs, la prime des délégataires facturée à la société UNIMED SA s'élève au 31 décembre 2024 à 41.586 DT.

- La société UNIMED SA a accordé en 2024 un prêt en compte courant associé à la société PROMOCHIMICA de 48.483 DT. Le compte courant associé PROMOCHIMICA affiche un solde au 31 décembre 2024 de 1.010.065 DT ;
- La société UNIMED SA a conclu en date du 12 février 2009 avec la société SMB, une convention de prestation de service à travers de laquelle, la société SMB a pour objet d'assurer à la société UNIMED SA la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société UNIMED SA pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

Cette convention a été signée en le 12 février 2009 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société UNIMED SA au titre de l'exercice 2024 s'élève à 221.032 DT.

- La société UNIMED SA a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société UNIREST, une convention en vertu de laquelle la société UNIREST s'engage à fournir à la société UNIMED SA, des prestations de restauration de son personnel.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

La société UNIMED SA s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société UNIREST soient conformes aux standards et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société UNIREST tout le matériel électroménager et les batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couverts et enfin, à aménager le réfectoire.

Le montant facturé à la société UNIMED SA au titre de l'exercice 2024 s'élève à 495.350 DT HTVA ;

- La société UNIMED SA s'est approvisionnée auprès de la société MEDPACK de matières premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 3.082.132 DT HT.

- La société UNIMED SA a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés INOX MED, CLEAN ROOM PROJECT, UNIREST, SMB, ISSIS et SENAMED comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT	TVA	Montant TTC
INOX MED	3 000	570	3 570
UNIREST	3 000	570	3 570
S M B	3 000	570	3 570
I S S I S	1 800	342	2 142
SENAMED	1 800	342	2 142
CLEAN ROOM PROJECT	3 000	570	3 570
Total Général	15 600	2 964	18 564

- La société UNIMED SA a facturé la quote-part des frais d'assurance maladie aux sociétés INOX MED, CLEAN ROOM PROJECT, UNIREST, SMB et SENAMED comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	Montant HT
INOX MED	4 999
UNIREST	7 673
S M B	7 412
SENAMED	6 332
CLEAN ROOM PROJECT	4 969
Total Général	31 385

- Les soldes des parties liées au 31 décembre 2024 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Société	Solde fournisseurs	Débiteurs divers	Créditeurs divers	Solde Total
UNIREST	(64 039)	19 309	-	(44 730)
S M B	(49 960)	14 598	-	(35 362)
I S S I S	-	2 172	-	2 172
SENAMED	60 606	14 097	-	74 703
CLEAN ROOM PROJECT	55 867	14 665	-	70 532
INOX MED	-	14 049	-	14 049
SARRA HUILES	-	2 039 958	-	2 039 958
PROMOCHIMICA	-	1 010 065	-	1 010 065
Ridha & Ridha	-	27 379	-	27 379
Ridha Charfeddine	-	-	(263 877)	(263 877)
MEDPACK	(508 589)	-	-	(508 589)
Total Général	(506 115)	3 156 292	(263 877)	2 386 300

VI. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

Le management du Groupe n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers consolidés et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs du Groupe ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VII. Note sur les engagements hors bilan

Unimed

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
Engagements Donnés			
a) Garanties personnelles			
- Cautionnement	4 638 944	UBCI	
- Lettre de crédit	201 959	UBCI	
b) Garanties réelles			
- Hypothèque	12 000 000	Amen Bank	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
- Nantissement	12 000 000	Amen Bank	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
c) Effets escomptés et non échus	4 231 708	UBCI	
	3 321 162	UIB	
	8 413 332	BTL	
	6 264 735	ATB	
	6 715 041	Amen Bank	
d) Créances à l'exportation mobilisées	1 441 564	UBCI	
e) Abandon de créances			
f) Créances Leasing			
Total	59 228 445		
Engagements reçus			
Néant			
Total			
Engagements réciproques			
Néant			
Total			

IIX. Note sur les éventualités et les événements postérieurs à la date de clôture

La société Unimed SA a reçu en date du 11 décembre 2024, un avis d'une vérification approfondie de sa situation fiscale qui porte sur les impôts et taxes suivants :

Impôts & Taxes	Période
Impôts sur les sociétés	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Acomptes provisionnels	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Taxes sur la valeur ajoutée	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
TCL	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Retenues à la source	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Taxes de Formation Professionnelle	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
FOPROLOS	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Timbre Fiscal	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
FODEC	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Avance sur impôt sur les ventes au profit des personnes PP soumises à l'IR selon le régime forfaitaire dans la catégorie BIC	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023
Contribution Conjoncturelle Exceptionnelle	Avril 2020
Contribution Sociale de Solidarité	Allant du 01/01/2020 au 31/12/2023

Par ailleurs, le management du Groupe n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités

Tunis, le 02 juillet 2025

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société UNIMED SA
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse**

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion avec réserve

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe UNIMED, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs de 116.206.097 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 19.371.990 DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle de la question évoquée dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société mère UNIMED SA détient une participation de 17,51% dans le capital de la société PROMOCHIMICA pour une valeur nette comptable de 7.762.600 DT ainsi qu'une avance de 1.010.065 DT en compte courant sur ladite société.

Le 17 octobre 2019, en raison des pertes accumulées depuis la création de la société, le commissaire aux comptes de la société PROMOCHIMICA a convoqué une assemblée générale ordinaire afin de délibérer sur la situation économique et financière de la société et ses perspectives. Il est à indiquer que la société n'a toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017.

En l'absence d'une situation financière et comptable récente et d'informations suffisantes et appropriées sur l'activité de la société et ses perspectives futures, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si une provision pour dépréciation des titres de participation et de l'avance en compte courant est nécessaire et si oui, quel serait le montant.

A noter que la participation est provisionnée dans les comptes de la société UNIMED SA à concurrence de 3.881.300 DT.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Les stocks, figurant au bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2024 pour un montant net de 47.643.599 DT, représentent un des postes les plus importants des états financiers du Groupe UNIMED. La provision sur stocks s'élève au 31 décembre 2024 à 6.525.454 DT.

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits en cours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire permanent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;
- Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette et l'estimation des provisions sur stocks.

Observation

Nous attirons votre attention sur la note IIX aux états financiers qui décrit le fait que la société Unimed SA fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal approfondi portant sur les différents impôts et taxes au titre de la période allant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif de ces contrôles ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les

anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous obtenons les éléments probants que nous estimons suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de l'audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres

facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'Article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration de la société mère UNIMED SA.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers consolidés.

Délai de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire

Contrairement aux dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales, une assemblée générale ordinaire ne s'est pas tenue dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable à l'effet d'approuver les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Conseil Audit Formation

Abir Matmti

Société Général Audit

Ahmed Ayadi